

DECISION DU PRESIDENT N° : 2026 - 102

Objet : Nettoyage du site de l'aire d'accueil provisoire

NOUS, Alain BATTAGLIA, Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise, représentant du pouvoir adjudicateur ;

Vu le Code de la commande publique,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 5211-10,

Vu le procès-verbal d'installation du Conseil Communautaire n° 40-CC230426 en date du 23 avril 2026 constatant l'élection du Président,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°44-CC230426, portant délégations d'attributions au Président,

Vu la proposition financière de la société Défi Clean,

Considérant la nécessité de nettoyer le site de l'aire d'accueil provisoire.

DECIDONS

ARTICLE 1

D'accepter la proposition financière de la société Défi Clean pour un montant de 4 300€HT, sis 53 B rue de Boussy, 91860 Épinay-sous-Sénart.

ARTICLE 2

Information de cette décision sera faite au Conseil Communautaire dès la plus proche réunion.

ARTICLE 3

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir ou de plein contentieux devant le tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

ARTICLE 4

Le Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise est chargé de l'application de la présente décision qui sera publiée au registre des décisions, affichée et dont ampliation sera transmise à :

- Monsieur le Sous-préfet de l'Arrondissement de Senlis (Oise),
- Monsieur le Trésorier Principal de la Trésorerie de Senlis (Oise).

Fait à Senlis, le

30 JUIN 2026



Alain BATTAGLIA

Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le :

01 JUL. 2026

Et de la publication sur le site internet de la CCSSO le :

01 JUL. 2026



Les professionnels du nettoyage difficile

53 B rue de Boussy
91860 Épinay-sous-Sénart
France

Votre contact : Mandy Bourgeois

Tel : 01 76 50 55 57

Mobile : 07 71 54 14 70

Email : mbourgeois@defi-clean.fr

Devis DEV-20260626-13921

En date du : 26/06/2026

Communauté de Commune Senlis Sud Oise

43, avenue Felix Louat

60300 Senlis

France

Objet : **Intervention** : Débarras, nettoyage et désinfection de déjections humaines situées : Forêt Avenue de Reims - 60300 Sentis

Equipe et durée totale du chantier : Mise à disposition d'une Clean Team spécialisée pendant 1 à 2 jours.

Préalable : L'eau et l'électricité devront être accessibles pour l'équipe d'intervention afin de permettre l'utilisation du matériel dans de bonnes conditions.

* Date du début de chantier : A définir selon les convenances du client

Description	Total HT
Mise en place du chantier : - arrivée de l'équipe au complet et mise en place technique du chantier - début du chantier Protocole de nettoyage dans la zone infectée : - évacuation et destruction des déchets organiques, souillés ou infectieux - nettoyage approfondi des tâches de toute nature et des fluides corporels et excréments visibles au sol - traitement localisé et traitement global par désinfection à l'aide de produits conformes à la législation en vigueur - l'enlèvement des objets périphériques à la zone infectée (éléments souillés et imprégnés d'une odeur persistante) Débarras, enlèvement et évacuation par camion- benne non stationnant : - l'enlèvement des objets périphériques à la zone infectée (éléments souillés et imprégnés d'une odeur persistante) - l'enlèvement de tous les déchets de toute nature présents dans les pièces et mise à la benne: bouteilles en verre, bouteilles en plastique, papiers, emballages divers. - mise en sac des déchets à évacuer dans des sacs poubelles. Désinfection et désodorisation: - outre la désinfection systématique lors du nettoyage, un traitement global de désinfection et de décontamination sera appliqué par nébulisation - suppression des odeurs malodorantes et rémanentes à l'aide d'un appareil destructeur d'odeur diffuseur de vapeur sèche - un produit destructeur d'odeur et assainissant sera appliqué sous la forme de bombe aérosol Divers : - sacs poubelles, combinaisons de protections, masques, gants et matériel inclus - mise à disposition d'un camion-benne non stationnant (environ 6m3). Produits et matériels : Sacs poubelles, combinaisons de protections, masques, gants Usage d'un appareil à nettoyage professionnel à très haute pression et aspirateur. Produits détergents, nettoyants, dégraissants, désincrustants, désinfectants, insecticides, virucides, fongicides, bactéricides, désodorisants et suroodorants. Parmi les marques utilisées : <i>Le Vrai Professionnel, Anios, Argos, Rond-Point, Fogger, Eurotonic, Saniterpen.. Produits et marques utilisées (liste non exhaustive)</i>	4 300,00

ENTREPRISE AGREEE CERTIBIOCID

Notes :

Pour valider ce devis : il suffit de nous régler 50 % du montant total à la commande et avant le début des travaux soit la somme de 2580,00€ à l'ordre de DEFI CLEAN par virement bancaire ou chèque bancaire et le solde de 2580,00€ à la clôture du chantier (soit le dernier jour du chantier) et à la signature de l'attestation de fin de chantier à remettre par chèque au chef d'équipe présent sur place.

Par ma signature je déclare avoir pris connaissance des CGV (Conditions Générales de Vente) ci-jointes et en accepte les termes.

Total net HT	4 300,00 €
TVA 20,00%	860,00 €
Montant total TTC	5 160,00 €

Signature du client précédée de la mention 'Lu et approuvé, bon pour accord' :

Date de validité : 26/07/2026
Moyen de règlement : chèque, virement bancaire
Délai de règlement : à la commande
Banque : LCL
BIC : CRLYFRPP
IBAN : FR5330002004800000375478W74

Le début des travaux ne pourra être effectif qu'à partir de l'encaissement complet du montant de l'acompte de 50 %.
Le règlement par virement bancaire est préconisé pour un traitement rapide du dossier et pour permettre un démarrage rapide du chantier.

ENTREPRISE CERTIFEE CERTIBIOCID